

SERVICE DU PERSONNEL  
DP/CF**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

**Arrêté modificatif de l'acte de création de la régie d'avances du service de soins infirmiers et d'aide à domicile (SSIAD).**

Le Maire de Malakoff,

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la Comptabilité Publique, et notamment l'article 18,

Vu le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 modifié relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,

Vu le décret n° 97-1259 du 29 décembre 1997 relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux,

Vu le décret n° 2005-1601 du 19 décembre 2005 relatif aux régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, modifiant le code général des collectivités territoriales et complétant le code de la santé publique et le code de l'action sociale et des familles,

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié par l'arrêté du 3 septembre 2001, relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces régisseurs,

Vu la délibération n° 2001/42 du conseil municipal du 18 mars 2001 portant délégation du conseil municipal au Maire de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux, en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu son arrêté n° 2002-31 du 1<sup>er</sup> octobre 1982 portant création d'un régie d'avances pour le service de soins infirmiers et d'aide à domicile,

Vu l'avis favorable de Madame la Trésorière Principale de Malakoff,

**ARRÈTE**

**Article 1** – l'article 6 de l'arrêté n° 2002-31 est modifié comme suit :

Le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 3200 euros.

**Article 2** - Ampliation du présent arrêté est adressée à :

Monsieur le Sous-Préfet d'Antony,

Madame la Trésorière Principale de Malakoff,

Le régisseur.

*Nicole FILLERÉ*  


Vu, le comptable



Fait à Malakoff, le 13 février 2007

*Catherine MARGATE*  
Catherine MARGATE  
Maire  
Conseillère générale des Hauts-de-Seine